

## Thomas Marissal : « Le concours réservé aux chercheurs handicapés est une superbe opportunité »

Thomas Marissal, chercheur à l'Institut de neurobiologie de la méditerranée (Inmed), partage les défis qui ont émaillé sa vie professionnelle pour devenir un chercheur accompli.



### Comment votre chemin a-t-il croisé celui de l'Inserm ?

**Thomas Marissal :** Après un parcours classique de biologie à l'université d'Avignon puis à celle d'Aix-Marseille, j'aspirais à devenir journaliste scientifique. Mais en 2006, mon stage à l'Institut de neurobiologie de la méditerranée (unité mixte Inserm/Aix-Marseille Université) fut un déclic dans mon parcours. La recherche m'est alors apparue comme une évidence et l'excellent encadrement de mes maîtres de stage de l'époque m'a donné envie de me lancer dans un doctorat. Sous la direction de Rosa Cossart et de Yehezkel Ben-Ari, j'ai soutenu ma thèse en 2012.

L'expérience en laboratoire et la rencontre avec les patients ont également changé ma vision de la recherche. Initialement, je souhaitais concentrer mes travaux sur la recherche fondamentale « pure ». Aujourd'hui, travailler sur des modèles animaux dans le but de faire reculer les maladies humaines est un vrai moteur pour moi. J'ai désormais la conviction que ma recherche est moins « égoïste » et plus centrée sur les patients.

### Quel est votre domaine de recherche actuel ?

**T. M. :** Au sein du groupe dirigé par Valérie Crépel, je travaille principalement sur des neurones un peu particuliers qui joueraient un rôle de « chef d'orchestre » dans certaines structures du cerveau. Le dysfonctionnement de ces neurones serait associé à certaines maladies neurologiques incurables telles que la schizophrénie ou encore l'épilepsie qui touche près d'1 % de la population.

### **Vous avez été recruté via un concours handicap. Pouvez-vous nous en parler ?**

**T. M. :** Je suis atteint de surdité profonde. Mon principal moyen de communication est donc la lecture labiale. Je terminais mon post-doctorat en Suisse lorsque mon ancienne directrice de stage, Rosa Cossart, m'a contacté pour me parler d'une nouvelle voie de recrutement à l'Inserm : celle des concours réservés aux chercheurs en situation de handicap. C'est un mode de recrutement adapté, mis en place dès 1995 pour les ingénieurs et techniciens mais ouvert aux chargés de recherche uniquement depuis 2015. Il ne s'agit pas de concours « au rabais » mais d'un recrutement aussi exigeant et compétitif que les concours classiques avec une épreuve écrite et orale.

Mon expérience sur le déroulement du concours est très positive. Plusieurs dispositifs m'ont été proposés afin que l'épreuve orale se déroule dans les meilleures conditions, par exemple, un service de vélotypie. Cette technique a récemment été rendue visible via les nombreuses allocutions présidentielles. Il s'agit d'un clavier adapté qui permet de traduire simultanément la voix en mots écrits. J'ai décliné cette alternative car, d'après mon expérience en prise de parole en public, je m'en sors mieux lorsque je ne suis pas accompagné par un tiers. J'ai donc pris le parti de m'avancer vers chaque membre du jury pour lire les questions sur leurs lèvres. Mon handicap s'est transformé en avantage car le fait d'être debout et en posture dynamique m'a donné confiance en moi. Pour l'anecdote, le président du jury a fait l'effort de me saluer en langage de signes, que je ne parle malheureusement pas ! Cela souligne cependant la grande bienveillance des membres du jury. J'en garde un souvenir positif, tant au niveau scientifique qu'humain.

Si une chose reste à améliorer, c'est l'accès aux résultats de l'ensemble des lauréats du concours : ceux des concours handicap ne sont pas publics contrairement à ceux des concours classiques et je ne m'explique pas cette différence.

Suite à ce concours, depuis janvier 2019, je suis heureux d'être officiellement chargé de recherche Inserm !

### **Pouvez-vous nous citer des exemples concrets d'accompagnement mis en place par l'Inserm pendant la crise sanitaire ?**

**T. M. :** La crise de la Covid-19 est d'autant plus difficile pour moi qu'avec le port du masque, je perds la lecture labiale. Il a fallu trouver une solution pour que je puisse continuer à communiquer avec mes collègues tout en respectant les conditions sanitaires. L'Inserm a été proactif et a pris l'initiative de me faire parvenir des masques à visière transparente pour toute mon équipe. Tout le monde a joué le jeu et je les remercie car cela nous aide beaucoup au quotidien.



Hors période de crise sanitaire, je suis très bien accompagné par l'Institut. Je suis souvent sollicité par l'administration pour connaître mes besoins en équipement d'accessibilité handicap. D'autres outils sont à ma disposition comme, par exemple, une solution Bluetooth innovante pour que je puisse bien entendre les orateurs lors des conférences.

Je m'épanoui professionnellement, et le fait que je ne me sente ni en situation de handicap au travail, ni chercheur de seconde zone y joue pour beaucoup !

## **En savoir plus sur les modalités de recrutement**

La fonction publique offre deux voies de recrutement aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui souhaitent être titularisés dans un corps de fonctionnaire de l'Inserm : le recrutement par concours externe et le recrutement par la voie contractuelle directe dédiée aux travailleurs handicapés.

[En savoir plus sur la voie contractuelle directe](#)

[En savoir plus sur les concours chercheurs](#)

L'Inserm propose également à ses personnels en situation de handicap des dispositifs permettant une insertion et un accompagnement professionnel adaptés à leurs besoins dans leur activité professionnelle.

[En savoir plus](#)